

## L'appropriation du pouvoir et la participation citoyenne, des valeurs dépassées ?

### ou Mettre l'épaule à la roue pour la participation citoyenne des personnes utilisatrices

Par Louise Dallaire, chargée de projet du Cadre de partenariat pour la mise en place des Rencontres régionales de personnes utilisatrices de services en santé mentale de l'AGIDD-SMQ.

En mars 2006, l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) soumettait un projet au Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) visant la participation active des personnes utilisatrices de services de santé mentale à la planification et à l'organisation des services de leur région.

*Ce projet a permis la mise en place, dans sept régions du Québec, d'un modèle novateur et démocratique de participation citoyenne.*

Ce projet, ayant pris la forme d'un *Cadre de partenariat* entre l'AGIDD-SMQ et le MSSS, a permis la mise en place, dans sept régions du Québec, d'un modèle novateur et démocratique de participation citoyenne. Ce modèle est celui des *Rencontres régionales*.

Comme son nom l'indique, il s'agit de rencontres tenues de manière régulière où des personnes utilisatrices échangent sur les sujets qui les préoccupent. Fait novateur, ces personnes élisent, parmi leurs pairs, des délégués qui portent dans les lieux de décision du système de santé non pas leurs opinions personnelles, mais bien des prises de position collective. Dans leurs fonctions, les délégués sont soutenus régionalement par un organisme communautaire, et par une formation offerte par l'AGIDD-SMQ.

Les principes qui sous-tendent les *Rencontres régionales* sont la solidarité, la ci-



toyenneté, la démocratie ainsi que la notion d'usager expert. De par sa formule distinctive, ces *Rencontres* offrent aux personnes l'opportunité de mettre leurs expériences au profit de l'ensemble des personnes utilisatrices de leur territoire. En apportant leurs propositions et leurs idées de solution concernant un système qu'elles connaissent de l'intérieur, les personnes façonnent les services qu'elles reçoivent. Elles contribuent ainsi à améliorer la qualité des services et à influencer de manière positive le réseau de la santé et des services sociaux.

*Les principes sont la solidarité, la citoyenneté, la démocratie ainsi que la notion d'usager expert.*

La pierre d'assise des *Rencontres régionales* demeure l'appropriation du pouvoir. Plus précisément, ces *Rencontres* permettent un passage de l'appropriation du pouvoir individuel à l'appropriation du pouvoir collectif, ce dernier reposant principalement sur la possibilité d'exercer une influence dans les lieux de décision.

### Les gains

De nombreux impacts positifs ont été constatés pour les personnes utilisatrices qui participent aux *Rencontres régionales* ainsi que sur les décideurs qui les rencontrent.

Pour les personnes utilisatrices, les impacts résident dans leur sentiment d'appartenance, de fierté, de solidarité, dans la découverte du pouvoir qu'elles peuvent exercer sur les décisions qui les concernent. S'ajoutent, bien sûr, le sentiment d'être utile, de participer et d'exercer leur citoyenneté ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux en santé mentale, y compris ceux liés aux droits.

Selon les décideurs du réseau de la santé et des services sociaux, les *Rencontres régionales* favorisent la communication, en ce sens que des liens sont faits entre les préoccupations des administrateurs, des intervenants, des médecins, des personnes utilisatrices, etc. Par ailleurs, les *Rencontres régionales* permettent d'ajuster certains projets en fonction des commentaires reçus en plus de favoriser l'analyse des services offerts à la lumière de l'expérience des personnes utilisatrices. Les *Rencontres régionales* peuvent aussi être une tribune pour les décideurs qui souhaitent être entendus.

*Dans certaines régions, les efforts mis par les personnes utilisatrices et les groupes communautaires risquent donc d'être ruinés d'année en année.*

Ainsi, tout en cadrant dans *l'ailleurs et l'autrement*, le modèle des *Rencontres régionales* vient répondre au premier principe

directeur du *Plan d'action en santé mentale 2005-2010. La force des liens*, ce dernier faisant état de l'importance de la participation des personnes utilisatrices dans l'organisation et la planification des services. Plus précisément, il vise à « favoriser la participation des personnes utilisatrices de services dans les structures de décision ».

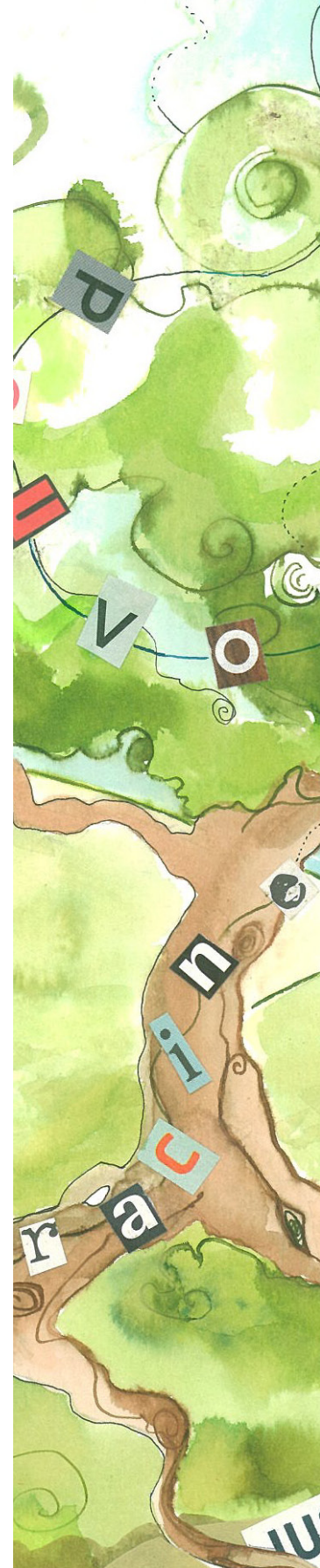
*Pour les personnes utilisatrices, les impacts résident dans leur sentiment d'appartenance, de fierté, de solidarité, dans la découverte du pouvoir qu'elles peuvent exercer sur les décisions qui les concernent.*

Mais alors, malgré cette approche « gagnant-gagnant », pourquoi la mise en place de ce modèle se heurte à certaines difficultés ?

### Les difficultés

Certes, la difficulté liée à l'aspect monétaire du *Cadre de partenariat* était plus prévisible que d'autres. Ainsi, malgré le soutien apporté par le MSSS et certaines Agences de la santé et des services sociaux au projet, tant l'AGIDD-SMQ que la majorité des organismes communautaires qui parraient régionalement, les *Rencontres* ne bénéficient pas de financement récurrent. Dans certaines régions, les efforts mis par les personnes utilisatrices et les groupes communautaires risquent donc d'être ruinés d'année en année.

La résistance de certains Centres de santé et de services sociaux (CSSS) à accueillir des personnes utilisatrices déléguées dans différents lieux de concertation était aussi une difficulté à envisager, considérant la culture organisationnelle de plusieurs de ces milieux. Vanter auprès de ces CSSS les mérites de la participation citoyenne des personnes utilisatrices demeure un travail de longue haleine.





Mais si la responsabilité de réserver un siège aux personnes utilisatrices autour des tables de concertation revient au CSSS, une responsabilité de taille revient aussi au milieu communautaire en santé mentale, celle de la mobilisation. C'est que les *Rencontres régionales* se veulent du « par et pour » les personnes utilisatrices, mais aussi du « par, pour et **avec** » le milieu communautaire.

Le défi de la mobilisation autour du projet des *Rencontres régionales* est donc apparu à l'AGIDD-SMQ comme un obstacle pour le moins imprévu. En effet, la collaboration de certains organismes communautaires en santé mentale, essentielle pour mettre en place et soutenir les *Rencontres régionales*, est faible, et ce, pour toutes sortes de raisons.

Comment amener les organismes communautaires à appuyer ce projet de participation citoyenne et à favoriser la participation de leurs membres aux *Rencontres régionales* ? Comment en sommes-nous arrivés à nous interroger de la sorte, alors que l'appropriation du pouvoir, et sa dimension collective sont l'un de nos principes de base ? Ce principe est-il devenu un élément purement théorique ? Et si oui, comment passer de la parole aux actes ?

Il est vrai que le processus démocratique pose de nombreux défis pour les ressources alternatives et leurs membres, comme l'invoquait Camille Béland, co-coordonnatrice du Phare Source d'entraide, dans la dernière édition de *L'autre Espace (Volume 1, No 2)*. Mais après avoir énuméré une série d'obstacles, cette dernière questionnait à juste titre : « Sommes-nous prêts à favoriser, coûte que coûte, la participation et l'implication des personnes usagères ? »

Dans un tel contexte, il est heureux que le Regroupement des ressources alternatives du Québec (RRASMQ) ait choisi, avec ses membres, d'adopter lors de son assemblée générale annuelle 2009, la proposition suivante : « *Que le RRASMQ identifie des moyens pour favoriser et faciliter la participation et l'implication démocratique des personnes usagères au sein des instances décisionnelles des ressources alternatives et du Regroupement.* » Par ricochet, l'actualisation de cette proposition ne peut être que positive pour des projets tels que les *Rencontres régionales*.

*Mais si la responsabilité de réserver un siège aux personnes utilisatrices autour des tables de concertation revient au CSSS, une responsabilité de taille revient aussi au milieu communautaire en santé mentale, celle de la mobilisation.*

La participation des citoyens vivant un problème de santé mentale aux décisions qui les concernent est un enjeu majeur, d'où l'importance de voir le MSSS et les Agences de santé et de services sociaux injecter de manière récurrente du financement dans des projets démocratiques tels les *Rencontres régionales*. Mais en parallèle, malgré tous les obstacles et les défis à relever, le milieu communautaire doit mettre l'épaule à la roue pour faire vivre sans cesse les valeurs que sont la citoyenneté et l'appropriation du pouvoir tant individuel que collectif.



AGIDD-SMQ

ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION  
EN DEFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE  
DU QUÉBEC